

Actualités

RH - Juridique - Sociales - Formation Professionnelle

Modalités d'application de la loi sur le travail dominical

Dans les communes d'intérêt touristique ou thermales et dans les zones d'affluence exceptionnelle, les établissements de vente au détail peuvent octroyer le repos hebdomadaire par roulement sans autorisation préalable du préfet. Pour figurer parmi la liste, "les communes ou zone d'affluence doivent accueillir pendant certaines périodes de l'année une population supplémentaire importante en raison de leur caractéristiques naturelles, artistiques, culturelles ou historiques ou de l'existence d'installations de loisirs ou thermales à forte fréquentations" précise le décret. Les établissements situés dans un Périmètre d'Usage de Consommation Exceptionnelle (PUCE) souhaitant ouvrir le dimanche peuvent demander une autorisation auprès du préfet, soit individuellement, soit collectivement. Les autorisations collectives sont applicables "aux établissements situés dans le même périmètre, exerçant la même activité et s'adressant à la même clientèle".

- Décret n°2009-1134 du 21 septembre 2009

Exonération de charges en ZFU : une nouvelle circulaire est parue

La loi de finances pour 2009 a intégré un système dégressif d'exonération applicable aux rémunérations versées à compter du 1er janvier 2008. Une circulaire précise les nouvelles règles de calcul de l'exonération de charges patronales accordées aux entreprises implantées en Zone Franche Urbaine, avec un exemple à l'appui.

- Circulaire ACOSS n°2009-077 du 18/09/09 (.pdf)

Cotisation AGS : augmentation au 1er octobre 2009

Le Conseil d'administration de l'AGS avait décidé d'augmenter le taux de la cotisation en deux fois. La première augmentation a été appliquée dès le 1er juillet 2009 avec un taux de cotisation relevé à 0,30 %. La seconde est intervenue le 1er octobre 2009, date à laquelle la cotisation est portée à 0,40 %.

- Circulaire UNEDIC n°2009-14 du 23 juin 2009 (.pdf)

C'est jugé !

La mention "Bleu Blanc Rouge" caractérise le délit d'offre d'emploi discriminatoire

Mentionner "Bleu Blanc Rouge" dans une offre d'emploi pour un poste d'hôtesse constitue un délit d'offre d'emploi discriminatoire. Dans cette affaire, l'exclusion des personnes non européennes ou de couleur dans la recherche de ces animatrices n'étaient pas justifiées par les produits à promouvoir. L'élément intentionnel constitutif du délit a été approuvé par la Cour de Cassation. La société auteure de l'offre, ainsi que la société d'intérim chargée de compléter le recrutement, l'entreprise recruteuse et la salariée qui avaient mis en œuvre ses consignes de discrimination ont été condamnées pour délit d'offre d'emploi discriminatoire.

- Cass crim n°07-85109 du 23 juin 2009

Un système de vidéosurveillance des salariés doit être proportionné à l'objectif poursuivi

La CNIL rappelle dans une délibération la réglementation en matière de mise en place de système de vidéosurveillance qui doit être proportionné et "nécessaire au but recherché". Dans cette affaire, une entreprise de vente de prêt-à-porter a été condamnée à 10 000 euros d'amende pour défaut de déclaration du système auprès de la CNIL, une information des salariés insuffisante, un accès pas suffisamment protégé des images collectées (poste informatique non protégé par un mot de passe). De plus, le dispositif filmait en continu des salariés à leur poste de travail alors qu'aucune marchandise n'y était stockée et était donc disproportionné par rapport à l'objectif de lutte contre le vol.

● CNIL, délibération n° 2009-201 du 16 avril 2009

Entreprises de sécurité : vous avez jusqu'au 31/12/2009 pour faire la demande de carte professionnelle

Les salariés des entreprises de sécurité doivent détenir une carte professionnelle pour exercer leur activité. Les demandes devaient être adressées à la Préfecture de Région avant le 31/03/2009 mais pour faire face à l'affluence des dossiers à traiter, cette échéance est reportée au 31/12/2009 par un décret du 17 septembre 2009.

- Décret n° 2009-1130 du 17 septembre 2009, JORF n° 217 du 19 septembre 2009
- Pour plus d'informations sur la réglementation applicable aux entreprises de sécurité

A suivre

Projet de loi sur l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie

Ce projet a été adopté par le Sénat le 23/09/09 après de nombreux amendements, notamment l'élargissement des possibilités de portabilité du DIF. Les Sénateurs ont également modifié ou complété certains dispositifs : le Bilan d'Etape Professionnel (BEP) pourrait être renouvelé tous les 5 ans à la demande du salarié, le Passeport Formation ne pourrait être exigé par un employeur lors d'une embauche et la Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) permettrait de former des personnes en vue d'occuper un poste situé dans une zone géographique précisée conjointement avec Pôle Emploi.

Le projet de loi doit passer en Commission Paritaire mixte le 13 octobre prochain.

haut

Zoom

L'inaptitude du salarié

- La fiche pratique (.pdf)

haut

Lettres & modèles

Lettre de licenciement pour inaptitude

- La fiche pratique (.pdf)

haut

RH Pratique

Les accidents du travail

- La fiche pratique (.pdf)

haut

Profils & Formations

Le recrutement de doctorants : la Convention CIFRE

- La fiche pratique (.pdf)

haut

Les séniors au sein de l'entreprise : obligations et bonnes pratiques

Conférence Débat - Mardi 20 octobre 2009

Horaires : 9h00 - 12h30

Lieu : CCIP-Délégation de Paris

2 place de la Bourse 75002 Paris

PF: 60€

- 📄 Inscription et paiement par chèque
- 📄 Inscription et paiement en ligne

Le programme du second semestre des rencontres RH

- 📄 Télécharger (.pdf)



CCIP - Paris

2 rue de Viarmes 75001 Paris Tél : 01.55.65.49.61 · emploialternance-paris@ccip.fr

Formation &
Recrutement

CAPital Ressources Humaines est éditée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - Délégation de Paris · Directeur de la publication : P. Trouillet · Directeur de la rédaction : Dominique Charneau · Comité éditorial : Elise Sallet, Véronique Lemoine, Stéphanie Ménégakis, Véronique Paillieux, Stéphanie Briand, Cristel Naudet, Patricia Soler, Emilie Vasseur, Cécile Yvon · Comité technique : Nicolas Guilloux · Maquette : Trimaran.

Lettre d'information mensuelle gratuite. Reproduction à des fins commerciales interdite. Merci de ne pas répondre à cette lettre de diffusion.

Pour toute **correspondance** ou **suggestion**, écrivez nous à caprh75@ccip.fr

Pour **ne plus recevoir CAPital RH**, envoyez un message à caprh75@ccip.fr

Vous souhaitez **vous abonner** ou **abonner une connaissance** à CAPital RH...
[Cliquez ici](#)

haut